

AUDIT VERGÈS RULAND

Commissariat aux Comptes

LIGUE CONTRE LE CANCER
28 rue Georges Lassale
65000 – **TARBES**

PHILIPPE VERGÈS

MICHEL RULAND

16 chemin du Tydos – 65100 LOURDES – Tél : 05 62 94 28 67
e-mail : accueil@cabinet-verges.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 AVRIL 2024

LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTES PYRENEES
28 rue Georges Lassale
65000 – **TARBES**

S.A.S. AUDIT VERGÈS RULAND
COMMISSAIRE AUX COMPTES
16 chemin du Tydos
65100 - **LOURDES**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A.S. AUDIT VERGÈS RULAND
COMMISSAIRE AUX COMPTES
16 chemin du Tydos
65100 - LOURDES

LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTES PYRENEES
28 rue Georges Lassale
65000 – **TARBES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 06 mars 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Ligue Contre le Cancer – Comité Départemental des Hautes Pyrénées** relatifs à l'exercice clos le 31.12.2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01.01.2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 4.7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Nous avons également vérifié la concordance entre la déclaration fiscale des reçus fiscaux et les dons reçus en comptabilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à **LOURDES**, le 29 mars 2024

Pour la SAS AUDIT VERGES RULAND
PHILIPPE VERGÈS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE PAU

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	127 517	82 186	45 331	48 594
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	18 106	15 725	2 382	1 722	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	145 623	97 911	47 712	50 315	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	4 919		4 919	14 593	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	739 336		739 336	676 282	
Charges constatées d'avance	4 781		4 781	4 139	
TOTAL (II)	749 036		749 036	695 014	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	894 659	97 911	796 748	745 330	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	711 799	567 369
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(32 591)	144 430
	Total des fonds propres	679 208	711 799
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	679 208	711 799	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 744	28 298	
Dettes fiscales et sociales	6 797	5 232	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	76 000		
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	117 540	33 530	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	796 748	745 330	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(32 591,44)	144 430,24	
(1) Dont à moins d'un an	117 540	33 530	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	10 912	8 687
	Prestations de services	166	611
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	16 628	8 607
	Dons	295 650	343 768
	Cotisations	15 144	15 512
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	1	3
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	5 813	2 670
	Autres produits	71 159	171 001
	Total des produits d'exploitation	415 474	550 859
	CHARGES D'EXPLOITA.	Achats	11 017
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		139 539	95 645
Impôts, taxes et versements assimilés		1 881	2 039
Rémunération du personnel		59 399	43 452
Charges sociales		21 882	15 806
Subventions accordées par l'association		192 743	222 877
Dotation aux amortissements et dépréciations		4 274	6 567
Dotation aux provisions			
Autres charges		20 846	20 020
Total des charges d'exploitation		451 581	410 686
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(36 108)	140 173
Charges Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	5 416	1 298
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		5 416	1 298
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(30 691)	141 471
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels		5 700
	Charges exceptionnelles	1 900	2 740
	Total	(1 900)	2 960
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réallser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		420 890	557 856
TOTAL DES CHARGES		453 481	413 426
EXCEDENT ou DEFICIT		(32 591)	144 430
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	36 729	42 048
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature	36 729	42 048
	CHARGES	36 729	42 048
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévolé	36 729	42 048	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **796 748** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **420 890** euros et un total **charges** de **453 481** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-32 591** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

- Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
	Frais d'établissement et de développement					
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES						
	Terrains					
Constructions sur sol propre	86 489					86 489
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	41 028					41 028
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	16 436		1 671			18 106
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		143 953	1 671			145 623

FINANCIÈRES						
	Participations évaluées en équivalence					
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						

TOTAL	143 953	1 671				145 623
--------------	----------------	--------------	--	--	--	----------------

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPUSCULES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	57 458	1 775		59 234
instal. agencement aménagement	21 465	1 488		22 953
instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	14 714	1 011		15 725
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPUSCULES	93 637	4 274		97 911
TOTAL	93 637	4 274		97 911

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagé divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPUSCULES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	434	434	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	4 485	4 485		
Charges constatées d'avances	4 781	4 781		
TOTAL DES CREANCES:		9 700	9 700	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 744	34 744		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 797	6 797		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	76 000	76 000			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES:		117 540	117 540		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

Philippe VERGÈS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	10
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	16
3.2.5 <i>Dettes</i>	16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	19
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	19
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	21
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1	Modalités de répartition des charges	21
4.3.2	Missions sociales.....	22
4.3.3	Frais de recherche de fonds	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	22
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	23
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	23
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	23
4.4.1	Principes généraux.....	23
4.4.2	Principes de valorisation.....	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	26
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	27
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	27
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	28
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	29
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	29
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	30
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	30
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Leg assurance vie Madame CAZENAVE 36 161.21 Euros

Election au 13 Avril 2023 du nouveau Trésorier Monsieur GUILLEM Alain

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	143 953	1 671		145 623
Immobilisations financières				
Total	143 953	1 671	0	145 623

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations Incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	1 671	0
Fac SEB 02,38000039	1 160	
Fac SEB 02,38000114	511	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	1 671	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	93 637	4 274		97 911
Amort.Immobilisations financières				
Total	93 637	4 274	0	97 911

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	434	434	
→ Créances reçues par legs ou donations	4 485	4 485	
→ Charges constatées d'avance	4 781	4 781	
Total	9 700	9 700	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	202 920	
Livrets et comptes épargne	436 417	5 416
Comptes à terme	95 000	
Parts sociales	5 000	
Total	739 337	5 416

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
ORGANISME SOCIAUX	434	
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		14 593
Autres créances		
SUBVENTION CPAM TABAC	4485	
Disponibilités		
Total	4 919	14 593

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
GAN	640	536
LA POSTE	3 255	2 600
SATELCOM	152	151
SOLOCAL	383	383
ACTIVIUM	65	199
BNP LEASING	46	57
PYRENN IMMO	240	
ACTIADE		213
Total	4 781	4 139

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales					144 430					
→ Legs et donations avec contrepartie									711 799	
Fonds propres avec droit de reprise	567 369									
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement							32 591			
Provisions réglementées										
Total	567 369	0	0	0	144 430	0	32 591	0	679 208	-32 591

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇨ *Lignes à ventiler par projet*

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (589)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.
- CALCUL NON SIGNIFICATIF ETP 2.02 et ancienneté <2 ans.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 744	34 744		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	6 797	6 797		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	76 000	76 000		
Produits constatés d'avance		0		
Total	0	0	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	6 797	5 232
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 917	1 966
→ Caisse de retraite	1 843	1 188
→ Caisse de prévoyance	2 037	2 078
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer		
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer		
→ Prélèvement à la source		
Total	6 797	5 232

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	34 744	28 298
COLLECTIFS	4 500	3 011
LNCC	4 839	
FACTURES A RECEVOIR	7 591	6 957
FACTURES A RECEVOIR LNCC	17 813	18 330
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	76 000	0
RECHERCHE	75 000	
AIDES FINANCIERES	1 000	
Total	110 744	28 298

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature. Caisse D'Epargne : 2000€

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
LEG		74 420
VENTES MANIF	10 912	8 687
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
MECENAT CAISSE D'EPARGNE	2 000	1 000
PRODUITS DIVERS	5 416	1 298
→ ...		
→ ...		
Total	18 328	85 405

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie 30% POUR LA MISSION ET 70% POUR LE FONCTIONNEMENT Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	597		1 394	1 991
Assurance			954	954
Electricité et eau	502		1 170	1 672
Téléphone			2 391	2 391
Affranchissement			19 973	19 973
Autres (à préciser)				0
Total	1 099	0	25 882	26 981

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades		2 586
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		113
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	81 281	56 672
Total	81 281	59 371

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	34 236	38 657
Actions d'information, prévention, dépistage	1 900	2 890
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres		
Total	36 136	41 547
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	16 000	3 000
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	158 507	199 947
Actions autres		
Total	174 507	202 947

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.
- Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	60	829
Frais de gestion (<i>à détailler</i>) :	135 466	96 219
charges financières	367	428
Impôts et taxes	1 881	2 032
Cotisations statutaires	5 512	5 339
Amortissements	4 274	6 567
Total	147 560	111 414

4.3.4 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.5 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5 = 11,27 x 1,5		
Prestation	Tarif négocié 17,28 x 2125,5 =	36 729	42 048
Autres (à préciser)	km 17350 x 0,603	10 462	5 167
	Total	47 191	47 215

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger						
	Par l'organisme	à d'autres organismes	Par l'organisme	à d'autres organismes					
Achats de marchandises									
Variation de stock									
Autres achats et charges externes									
Aides financières									
Impôts, taxes et versement assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements et dépréciations									
Dotations aux provisions									
Report sur fonds dédiés									
Autres charges									
Charges financières									
Charges exceptionnelles									
Participations des salariés aux résultats									
Impôt sur les bénéfices									
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger			
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger		
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens						
Prestations de services						
Personnel bénévole						
TOTAL	0	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 345
Total	3 345

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
subventions exceptionnel accordees (Association AF3M et Sapaudia)	1 900
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1 900

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE CENTRE DE FRANCE	065 - COMITÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES	Décembre 2023	Décembre 2022
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		245 286,82	256 447,17
1.1 Réalisées en France		245 286,82	256 447,17
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		70 779,77	54 750,07
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé		56 627,58	43 953,33
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		7 618,88	4 355,47
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		204,16	197,72
Actions de société et politique de santé		612,50	593,17
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		5 716,65	5 650,38
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		174 507,05	201 697,10
Actions en direction des malades, des proches et ebt de santé		16 000,00	3 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		158 507,05	198 697,10
<i>Programmes nationaux</i>		83 507,05	99 947,10
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		75 000,00	98 750,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		55 981,84	43 545,40
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		55 981,84	43 545,40
Frais d'appel de dons		34 611,75	31 934,61
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		3 939,15	3 819,77
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		17 430,94	7 791,02
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		129 604,83	99 625,00
3.1 Frais d'information et de communication		60,00	828,80
Frais d'information et de communication externe		60,00	828,80
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		124 903,49	91 800,89
Frais de gestion		117 509,99	84 430,54
Formation administrative			
Impôts et taxes		1 881,00	2 031,78
Cotisation statutaire 10%		5 512,50	5 338,57
3.3 Autres charges		4 641,34	6 995,31
Charges financières		367,46	428,05
Dotations aux amortissements		4 273,88	6 567,26
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		430 873,49	399 617,57
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			139 833,13
TOTAL		430 873,49	539 450,70

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 371,84	4 880,40
<i>Réalisées en France</i>	4 371,84	4 880,40
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	32 356,80	37 167,40

 065 - COMITÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES	Décembre 2023	Décembre 2022
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		
TOTAL	36 728,64	42 047,80

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

LA LIQUE COMITÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES	065 - COMITÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES	Décembre 2023	Décembre 2022
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-398 282,05	-539 450,70
1.1 Cotisations sans contrepartie		-15 144,00	-15 512,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-295 650,39	-343 767,50
Dons manuels non affectés		-290 813,79	-269 736,60
Ventes de dons en nature			
Dons manuels non affectés		-290 813,79	-269 736,60
Dons manuels affectés		-2 836,60	
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-73 030,90
Legs et autres libéralités non affectés			-73 030,90
Prod de cessions éléments actif immob s/legs			
VNC des immobls cédées s/legs			
Repr dépréc. actif reçus legs dest à être cédés			
Dot dépr actif reçus legs dest à être cédés			
Util fonds reportés aux legs et/ou donations			
Report en fonds liés aux legs et/ou donations			
Legs et autres libéralités affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Prod de cessions éléments actif immob s/legs			
VNC des immobls cédées s/legs			
Repr dépréc. actif reçus legs dest à être cédés			
Dot dépr. actif reçus legs dest à être cédés			
Util fonds reportés aux legs et/ou donations			
Report en fonds liés aux legs et/ou donations			
Mécénat		-2 000,00	-1 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-87 487,66	-180 171,20
Manifestations		-10 822,20	-926,40
Ventes (dont abonnement à vivre)		-90,00	-8 195,80
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			
Autres produits affectés			
Produits financiers		-5 416,12	-1 297,65
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-71 159,34	-169 751,35
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-398 282,05	-539 450,70
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-32 591,44	
TOTAL		-430 873,49	-539 450,70

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	650 379,99	505 690,00
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-32 591,44	139 833,13
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	1 427,73	4 856,86
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	619 216,28	650 379,99

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-36 728,64	-42 047,80
Bénévolat	-36 728,64	-42 047,80
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-36 728,64	-42 047,80

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	6	1655,5	1	28607,04
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmariq, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	1	30	0,01	518,4
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	16	440	0,26	7603,2
Total	23	2 126	1	36 729

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	4	3 675	2,02
Total	4	3 675	2,02

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	596
Total		596

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **1893** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

RESSOURCES		Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1	Cotisations sans contrepartie	-398 282,05	-398 282,05	-539 450,70	-539 450,70
1.2	Dons, legs et mécénat	-15 144,00	-15 144,00	-15 512,00	-15 512,00
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-295 650,39	-295 650,39	-343 767,50	-343 767,50
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1	Cotisations avec contrepartie	-5 979,57	-87 487,66	-180 171,20	-180 171,20
2.2	Parrainage des entreprises			-9 798,77	
2.3	Contributions financières sans contrepartie		-166,00		
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public				
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-5 813,57		-1 250,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-16 028,00		-8 548,77	
5.	UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS			-8 607,00	
	TOTAL	-420 889,62	-398 282,05	-557 856,47	-539 450,70

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
	Bénévolat	-36 728,64	-36 728,64	-42 047,80	-42 047,80
	Prestations en nature	-36 728,64	-36 728,64	-42 047,80	-42 047,80
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	TOTAL	-36 728,64	-36 728,64	-42 047,80	-42 047,80

065 - COMITÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES		RESSOURCES		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Décembre 2023		7/10/2024 - 08/24		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE							
1 PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC							
1.1 Contributions sans contrepartie							
Cotisations		-390 282,05	-390 282,05	-539 050,70	-539 450,70	-15 512,00	-15 512,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-15 144,00	-15 144,00	-295 630,39	-295 630,39	-343 767,50	-343 767,50
Dons manuels non affectés		-15 144,00	-15 144,00	-290 813,79	-290 813,79	-269 736,60	-269 736,60
Dons manuels affectés		-295 630,39	-295 630,39	-2 836,60	-2 836,60		
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-290 813,79	-290 813,79				
Legs et autres libéralités affectés		-2 836,60	-2 836,60				
Mécénat							
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-2 030,00	-2 030,00				
Manifestations		-87 487,66	-87 487,66				
Ventes (dont abonnement à vivre)		-10 822,20	-10 822,20				
Prestations et autres ventes		-90,00	-90,00				
Activités de récupération							
Charges et Produits exceptionnels							
Droits d'auteurs							
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)							
Autres produits affectés							
Produits financiers		-5 416,12	-5 416,12				
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-71 159,34	-71 159,34				
2 PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC							
2.1 Contributions avec contrepartie							
Cotisations		-5 679,97	-5 679,97				
2.2 Parrainage des entreprises							
Parrainage et recherche partenariat		-166,00	-166,00				
2.3 Contributions financières sans contrepartie							
Contributions financières reçues		-166,00	-166,00				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public							
Autres prod. d'activités annexes et prest.		-5 813,57	-5 813,57				
Transfert de charges		-1,04	-1,04				
Produits exceptionnels		-5 812,53	-5 812,53				
Ventes et Prestations (Comité)							
3 SUBVENTIONS ET AUTRES COLLECTIFS PUBLICS							
État		-16 628,00	-16 628,00				
SINCA							
Collectivités locales		-7 436,00	-7 436,00				
Autres organismes		-4 707,00	-4 707,00				
Autres subventions affectées aux missions sociales		-4 485,00	-4 485,00				
4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS							
5 UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS							
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation							
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières							
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège							
Utilisation fonds dédiés /ressources GP							
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau /legs affectés							
TOTAL		-420 889,62	-398 282,05	-557 856,47	-599 450,70		

8 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Bénévolat		36 728,64	36 728,64	42 047,80	42 047,80
Prestations en nature					
Dons en nature					
2 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		36 728,64	36 728,64	42 047,80	42 047,80

065 - COMITÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES		Décembre 2023		Décembre 2022	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France		249 937,82	245 286,82	258 467,17	256 447,17
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		249 937,82	245 286,82	258 467,17	256 447,17
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		75 430,77	70 779,77	55 520,07	54 750,07
1.2 Réalisées à l'étranger		174 507,05	174 507,05	202 947,10	201 697,10
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		55 981,84	55 981,84	43 545,40	43 545,40
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		55 981,84	55 981,84	43 545,40	43 545,40
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		147 561,40	129 604,83	111 413,66	99 625,00
3.1 Frais d'information et de communication		60,00	60,00	828,80	828,80
3.2 Frais de fonctionnement		142 860,06	124 903,49	103 589,55	91 800,89
3.3 Autres charges		4 641,34	4 641,34	6 995,31	6 995,31
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES		453 481,06	430 873,49	413 426,23	399 617,57
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-32 591,44		144 430,24	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2023		Décembre 2022	
CHARGES PAR DESTINATION		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France		4 371,84	4 371,84	4 880,40	4 880,40
Réalisées à l'étranger		4 371,84	4 371,84	4 880,40	4 880,40
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		32 356,80	32 356,80	37 167,40	37 167,40
TOTAL		36 728,64	36 728,64	42 047,80	42 047,80

065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES		EMPLOIS		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Décembre 2023		31/03/2024 - 09/19		TOTAL	Dont provisions au public	TOTAL	Dont provisions au public
CHARGES PAR DESTINATION							
1 - MISSIONS SOCIALES							
1.1 Réalisées en France							
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme							
Actions en direction des malades, des proches et ébs de santé							
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public							
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics							
Actions de soutien et politique de santé							
Actions internationales réalisées par l'organisme							
Actions en direction des chercheurs et ébs de recherche contre le cancer							
Actions de création-soutien-administration d'établissement							
Autres actions							
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France							
Actions en direction des malades, des proches et ébs de santé							
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public							
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics							
Actions en direction des chercheurs et ébs de recherche contre le cancer							
Programmes nationaux							
Programmes régionaux et départementaux							
Mission reversement legs							
Autres actions							
Actions de société et politique de santé							
1.2 Réalisées à l'étranger							
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme							
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes							
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS							
2.1 Frais d'appel à la générosité du public							
Frais d'appel des dons							
Frais d'appel des legs							
Frais de traitements des dons							
Frais de traitements des legs							
Frais de campagne pour des dons en nature							
Frais pour manifestations et ventes							
Activités de récupérations							
2.2 Frais de recherche d'autres ressources							
Frais de Recherche de Médonat Aides aux Malades							
Frais de Recherche de Médonat Info, Prévi, Dép							
Frais de Recherche de Médonat Formation							
Frais de Recherche de Médonat Recherche							
Concours ext-parrainage entre Aides aux Malades							
Concours ext-parrainage entre Info, Prévi, Dép							
Concours ext-parrainage entre Formation							
Concours ext-parrainage entre Recherche							
Frais de recherche partenariat							
Charges liées à la recherche de subvention et autres concours publics							
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT							
3.1 Frais d'information et de communication							
Frais d'information et de communication externe							
Frais d'information et de communication interne							
3.2 Frais de fonctionnement							
Frais de gestion							
Formation administrative							
Impôts et taxes							
Cotisation statutaire 10%							
3.3 Autres charges							
Charges financières							
Dotations aux amortissements							
Charges exceptionnelles							
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS							
5 - REPORTS SUR LES BÉNÉFICES							
6 - REPORTS DE FONDS DUNS DE L'EXERCICE							
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation							
Report en fonds dédiés sur contributions financières							
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège							
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public							
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège							
TOTAL CHARGES		659 481,06	490 879,49	413 428,28	399 617,57		

6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont provisions au public	TOTAL	Dont provisions au public
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalises en France					
Réalises à l'étranger					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL		36 728,64	36 728,64	42 047,80	42 047,80

065 - COMITÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES

MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France

Tableau de passage CROD CR CHRG	31/12/2023	Écarts	Actions de					Autres actions				
			direction des malades, des proches et ebts de santé	prévention et de promotion du dépistage en direction du public	formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions internationales réalisées par l'organisme		Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			
29/03/2024 - 08:28												
CHARGES D'EXPLOITATION	451 581,06		54 727,58	12 269,88	204,16	612,50	5 716,65					
Achats de marchandises	11 016,59			62,83								
Variation de stock												
Autres achats et charges externes	139 539,33		35 528,96	10 777,89								
Aides financières	192 743,17		18 236,12									
Impôts, taxes et versements assimilés	1 881,00											
Salaires et traitements	59 398,89											
Charges sociales	21 882,08		-2 100,00									
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 273,88											
Reports en fonds dédiés												
Autre charges d'exploitation	20 846,12		3 062,50	1 429,16	204,16	612,50	5 716,65					
CHARGES FINANCIÈRES												
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions												
Intérêts et charges assimilés												
Différences négatives de change												
Charges nettes sur cessions de VMP												
CHARGES EXCEPTIONNELLES												
Sur opérations de gestion	1 900,00		1 900,00									
Sur opérations en capital	1 900,00											
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions												
AUTRES												
Participation des salariés aux résultats												
Impôt sur les bénéfices												
C.R	453 481,06		56 627,58	12 269,88	204,16	612,50	5 716,65					
C.E.R												

065 - COMITÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES

MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France

Tableau de passage CROD CR CHRG		31/12/2023	Écart		Actions en direction des malades, des proches et ebtis de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Mission reversement legs	Autres actions	Actions de société et politique de santé
29/03/2024 - 08:28											
CHARGES D'EXPLOITATION		451 581,06			16 000,00			158 507,05			
Achats de marchandises		11 016,59									
Variation de stock											
Autres achats et charges externes		139 539,33									
Aides financières		192 743,17			16 000,00			158 507,05			
Impôts, taxes et versements assimilés		1 881,00									
Salaires et traitements		59 398,89									
Charges sociales		21 882,08									
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		4 273,88									
Report en fonds délégués											
Autre charges d'exploitation		20 846,12									
CHARGES FINANCIÈRES											
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions de VMIP											
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 900,00									
Sur opérations de gestion		1 900,00									
Sur opérations en capital											
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions											
AUTRES											
Participation des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
C.R		453 481,06			16 000,00			158 507,05			
C.E.R											

065 - COMITÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	31/12/2023	Écart	Frais de communication externe	Frais de communication interne	Frais de gestion	Formations administrative	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissements	Charges exceptionnelles
Tableau de passage CROD CR CHRG											
29/03/2024 - 08:28											
CHARGES D'EXPLOITATION											
Achats de marchandises	451 581,06		60,00		135 466,56		1 881,00	5 512,50	367,46	4 273,88	
Variation de stock	11 016,59				535,36						
Autres achats et charges externes	139 539,33		60,00		51 217,93				967,46		
Aides financières	192 743,17										
Impôts, taxes et versements assimilés	1 881,00						1 881,00				
Salaires et traitements	59 398,89				59 398,89						
Charges sociales	21 882,08				23 982,08						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 273,88									4 273,88	
Report en fonds délégués											
Autre charges d'exploitation	20 846,12				332,30			5 512,50			
CHARGES FINANCIÈRES											
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions de VMP											
CHARGES EXCEPTIONNELLES											
Sur opérations de gestion	1 900,00										
Sur opérations en capital	1 900,00										
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions											
AUTRES											
Participation des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
C.R	453 481,06		60,00		135 466,56		1 881,00	5 512,50	367,46	4 273,88	
C.E.R											

065 - COMITÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES

Tableau de passage CROD | CR CHRG

31/12/2023

REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

Écarts

29/03/2024 - 08:28

CHARGES D'EXPLOITATION

451 581,06

Achats de marchandises

Variation de stock

Autres achats et charges externes

Aides financières

Impôts, taxes et versements assimilés

Salaires et traitements

Charges sociales

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Reports en fonds déduits

Autre charges d'exploitation

11 016,59

139 539,33

192 743,17

1 881,00

59 398,89

21 882,08

4 273,88

20 846,12

CHARGES FINANCIÈRES

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Intérêts et charges assimilées

Différences négatives de change

Charges nettes sur cessions de VMP

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

AUTRES

Participation des salariés aux résultats

Impôt sur les bénéfices

C.R

C.E.R

1 900,00

1 900,00

453 481,06

065 - COMITÉ DES HAUTES-PYRÉNÉES

		AUTRES PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC										
Tableau de passage CROD CR PROD	31/12/2023	Écarts	Manifestations	Ventes (dont abonnement à Vivre)	Prestations et autres ventes	Activités de récupération	Charges et Produits exceptionnels	Droits d'Autreurs sociaux (dont abonnement vivre)	Autres prod affectés aux missions sociales (dont abonnement vivre)	Autres prod affectés	Produits financiers	Quotes-parts de générosité reçues
29/03/2024 - 08:28												
COTISATIONS	-15 144,00											
VENTES DE BIENS ET SERVICES	-11 078,20		-10 822,20	-90,00								
Ventes de biens												
Ventes de prestations de service	-10 912,20		-10 822,20	-90,00								
	-166,00											
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-16 628,00											
VERSEMENTS DES FONDATEURS OU CONSOMMATIONS DE I												
RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-295 650,39											
Dons manuels												
Mécinats	-299 650,39											
Legs, donations et assurances-vie	-2 000,00											
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES REÇUES	-71 159,34											
PRISES SUR AMORT., DÉPR., PROV. ET TRANSFERT DE CHARG	-5 812,55											-71 159,34
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS												
AUTRES PRODUITS	-1,04											
PRODUITS FINANCIERS	-5 416,12										-5 416,12	
De participations												
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé												
Autres intérêts et produits assimilés	-4 978,84										-4 978,84	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-437,28										-437,28	
Différences positives de charge												
Produits nets sur cessions de VMP												
PRODUITS EXCEPTIONNELS												
Sur opérations de gestion												
Sur opérations en capital												
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges												
C.R	-420 889,62		-10 822,20	-90,00							-5 416,12	-71 159,34
C.E.R												

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A.S. AUDIT VERGÈS RULAND
COMMISSAIRE AUX COMPTES
16 chemin du Tydos
65100 - LOURDES

LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTES PYRENEES
28 rue Georges Lassale
65000 – **TARBES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à **LOURDES**, 29 mars 2024

Pour la SAS AUDIT VERGES RULAND

PHILIPPE VERGÈS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE PAU